



INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS DE FEVRIER

Ce calendrier est à compléter et à retourner en mairie, service de l'état civil avec votre règlement avant le **20 janvier 2017** si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) soit(ent) inscrit(s).

Le nombre de places étant limité, aucun enfant non inscrit à l'avance ne sera admis.

NOM :

Prénom :Prénom :Prénom :

Age :Age :Age :

Adresse :

Après-midi	
Mercredi 1	
Mercredi 22	

mairie : 01 34 16 46 36
www.ville-andilly-95.fr

*Ressources Annuelles	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et suivant(s)
0 à 18.000 €	9,45 €	7,95 €
18.001 € à 30.000 €	11,70 €	10,20 €
Supérieur à 30.000 €	12,45 €	10,95 €
Hors commune	20,70 €	20,70 €